

Deuxième protocole facultatif du 15 décembre 1989 se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort

RS 0.103.22; RO 1994 2202

Champ d'application le 6 mars 2009, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Argentine	2 septembre 2008	2 décembre 2008
Chili*	26 septembre 2008	26 décembre 2008
Nicaragua	25 février 2009	25 mai 2009
Ouzbékistan	23 décembre 2008 A	23 mars 2009
Rwanda	15 décembre 2008 A	15 mars 2009

* Réserves et déclarations.
Les réserves, déclarations et objections, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1994 2205, 2006 1649, 2007 4667 et 2008 4195.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.dfae.admin.ch/traites>).

